



Emmanuel Debono, *Le racisme dans le prétoire. Antisémitisme, racisme et xénophobie devant la loi*, Paris, PUF, 2019, 695 p.

Ralph Schor

DANS **PARLEMENT[s], REVUE D'HISTOIRE POLITIQUE 2021/3 N° 34**, PAGES 237A À 239
ÉDITIONS **PRESSES UNIVERSITAIRES DE RENNES**

ISSN 1768-6520

ISBN 9782753581883

DOI 10.3917/parl2.034.0237

Date de mise en ligne : 16/09/2021

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-parlements-2021-3-page-237a?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Presses universitaires de Rennes.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Jacques Duclos et *Le Coup d'État permanent* de François Mitterrand réinvestissent la légende noire du Second Empire pour mieux dénoncer ce qu'ils jugent être un pouvoir personnel issu d'un coup de force.

On trouvera le plus grand profit à consulter ce livre qui apporte, conformément au vœu initial de ses promoteurs, une importante contribution au renouveau des études d'histoire politique sur le Second Empire.

Frantz LAURENT
Sirice, Paris-Sorbonne

Emmanuel Debono, *Le racisme dans le prétoire. Antisémitisme, racisme et xénophobie devant la loi*, Paris, PUF, 2019, 695 p.

Emmanuel Debono, auteur d'une grande thèse sur l'histoire de la Ligue internationale contre l'antisémitisme², possédait toutes les qualifications conceptuelles et pratiques pour élargir son étude à la sanction du racisme par la justice de 1939 à 1972.

En 1939, l'expression du racisme et de l'antisémitisme est considérée comme une opinion, aux termes de la loi sur la presse du 29 juillet 1881 qui prévoit seulement la possibilité d'une action en justice en cas de diffamation ou d'injures personnelles. Aussi les forces progressistes et humanitaires demandent-elles une répression antiraciste plus forte. Le gouvernement, soucieux de contenir la propagande nazie et de maintenir la cohésion nationale, accède à cette requête par le décret-loi Marchandeu, du nom du ministre de la Justice, le 21 avril 1939. Désormais, des sanctions légales s'appliquent aux injures ou diffamations frappant un groupe de personnes appartenant à une « race » ou à une religion déterminées. Des poursuites sont aussitôt engagées contre des chantres de l'antisémitisme tels Darquier, Clémenti, Boissel, Bucard... Il est prouvé que certains sont appointés par l'Allemagne, ce qui n'empêche pas les coupables de prétendre que les juifs sont mieux protégés que les « vrais » Français. La loi Marchandeu est abrogée par le gouvernement de Vichy dès

2 DEBONO Emmanuel, *Aux origines de l'antiracisme. La LICA, 1927-1940*, Paris, CNRS Éditions, 2012.

le 27 août 1940 et restaurée par une ordonnance du général Giraud le 18 mai 1943.

Emmanuel Debono s'inscrit en faux contre une partie de l'historiographie qui, prenant en compte le choc créé par la découverte des camps d'extermination, suppose que l'antisémitisme disparaît en 1945 sous le poids d'une forte condamnation morale. En fait, les idées et les comportements haineux, colportés par une presse extrémiste qui renaît, persistent, par exemple sous la forme d'une dénonciation des « métèques » qui auraient envahi la médecine française. Dès 1948, Maurice Bardèche, suivi par Paul Rassinier, pose les fondements du négationnisme dans son livre *Nuremberg, ou la Terre Promise*. En 1950, la projection de films comme *Le Juif Süss* et *Les Nouveaux maîtres* montre sur les écrans tous les stéréotypes antisémites, de manière explicite ou codée. Du fond de sa prison, Charles Maurras continue à fulminer contre les Israélites et présente la résistance gaulliste comme manœuvrée par « l'Anti-France » enjuivée. Le philosophe Pierre Boutang reprend l'héritage de l'Action française dans le périodique *Aspects de la France*. Pierre Mendès France est honni par l'extrême droite à raison de son origine juive. En 1957, la présentation d'une pièce de Robert Brasillach, *Bérénice ou la Reine de Césarée*, permet, grâce à la plume de l'auteur défunt, d'exalter la force de la race pure et d'exprimer du mépris pour les étrangers, les juifs, les hommes de couleur. L'antisémitisme est encore instrumentalisé dans des conflits plus ou moins importants à l'échelle de petites communes. La plupart de ces affaires donnent lieu à des incidents, des procès, des polémiques de presse que l'auteur relate avec précision.

Avec Jeune Nation, mouvement fondé en 1949 par les frères Sidos et actif dans les années 1950, s'affirme une nouvelle génération nationaliste, raciste, antisémite, antidémocratique, anticomuniste qui tympanise la « République franco-nègre » et exalte la race. Des incidents parfois violents éclatent et permettent à des extrémistes plus jeunes, comme Dominique Venner, de se faire connaître. Les nouvelles publications telle *Europe-Action* mobilisent de vieux routiers du racisme comme Henri Coston et des plus jeunes comme Alain de Benoist. Le populisme poujadiste fortifie l'antiparlementarisme et l'antisémitisme dans les années 1950, en recyclant de vieux thèmes comme la toute-puissance de la finance juive. La justice est

souvent saisie mais, dans certains cas, elle ne peut agir car la loi est muette sur les discriminations, par exemple en ce qui concerne les cafés, hôtels, piscines qui refusent de recevoir les clients de couleur. Avec le développement de l'immigration algérienne, la peur de la délinquance nord-africaine apparaît et éveille de nouvelles passions orchestrées par des journaux comme *Minute*. En 1967, la guerre des Six Jours suscite de nouveaux débats sur le sionisme et l'antisionisme, le soutien ou la condamnation des pays arabes. Le front antiraciste se fissure entre la Lica et le Mrap aligné sur la Parti communiste. À la fin des années 1960 surgit le thème du « racisme anti-blanc » soulevé par des incidents ayant éclaté en Nouvelle-Calédonie. Le livre s'achève sur la loi Pleven du 1^{er} juillet 1972, votée à l'unanimité par les deux chambres pour relayer la vieille loi Marchandeaup et mieux sanctionner le racisme. Cette loi est appliquée pour la première fois contre le bulletin *URSS* qui présente les Israéliens comme des massacreurs d'Arabes au nom d'une religion hébraïque primitive et cruelle.

Emmanuel Debono, qui a consulté de nombreuses archives, les minutes des procès, des articles de presse, des livres contemporains des faits évoqués présente une fresque parfaitement informée, riche et claire à la fois. Il se montre très à l'aise dans la complexe géographie des organisations, des journaux, des idées de l'extrême droite raciste, dans l'étude des procès et des nombreux appels qui s'ensuivirent, dans le décryptage des données juridiques et des choix militants. Il met bien en lumière les ressorts profonds de l'antisémitisme et de l'antisionisme, les antagonismes entre la LICA et le MRAP. Le poids de la conjoncture est parfaitement mis en évidence juste avant l'entrée en guerre de 1939, durant la période de Vichy, dans l'après-guerre, à l'époque de la décolonisation, de la guerre d'Algérie et dans le contexte de l'immigration massive au cours des Trente Glorieuses. Le livre ouvre des aperçus intéressants sur l'interpénétration du racisme théorisé et des choix instinctifs, sur le caractère contingent de la loi, sur les recours qu'elle permet et les limites auxquelles elle se heurte. Cette belle étude vient à son heure et offre à la fois une utile information et de passionnantes pistes de réflexion.

Ralph SCHOR
CMMC, Université Côte d'Azur